



Guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Rapport final de convention DSCR/INSERR n° 0005299, entre la DSCR et l'INSERR, août 2009. Auteurs: Annick Billard, Béatrice di Benedetto, Laurence Weber.

Thème:

Le conducteur [1]

Permis à points [2]

Date du document:

Mercredi Février 1 2012

Audience de groupes:

site public

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière ont été institués par la loi n°89-469 du 10 juillet 1989 créant le système du permis à points (article L. 223-6 du code de la route). Mis en œuvre depuis 1992, ils sont destinés à faire réfléchir les conducteurs sur leurs pratiques de conduite afin qu'ils modifient leurs comportements et évitent la réitération des infractions. Pour répondre aux attentes d'un certain nombre d'animateurs, s'adapter aux nouveaux publics fréquentant ces stages et tenir compte des avancées en matière de recherche française et européenne sur la réhabilitation des conducteurs, le volet psycho-éducatif de ces stages a été repensé, impliquant des méthodes éducatives beaucoup plus interactives et mettant à la disposition des animateurs une palette de nouveaux outils d'animation. Ce guide, développé sous la forme d'un DVD-Rom interactif, est un document pédagogique de synthèse permettant aux animateurs d'appréhender les modèles théoriques sous-jacents aux stages, de comprendre la logique du choix des méthodes et outils retenus, en donnant des exemples de stratégies à mettre en œuvre en fonction des comportements des stagiaires.

Auteur(s):

INSERR - Institut national de sécurité routière et de recherches

Fichier(s) :

-  [rapport_final_guide_animateur_aout_2009.pdf](#) [3]

[Retour à la base documentaire](#) [4]
